

Entretien d'Europe
n°104
21 décembre 2020

« Cette crise exceptionnelle doit nous inciter à réfléchir à la manière dont nous voulons façonner la culture à l'avenir »

Entretien avec Gitte Zschoch, directrice du réseau EUNIC (European Union National Institutes for Culture)[1]

Quel est l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur culturel ?

Depuis la crise, partout où il y a eu un confinement ou des restrictions, c'est-à-dire pratiquement partout dans le monde, les programmes culturels ont été interrompus, les cours de langues ont été mis à l'arrêt. Comme il n'a plus été possible d'organiser des événements physiquement avec un public et que la mobilité a été largement limitée, il a fallu trouver de nouvelles façons d'organiser le travail culturel. Et ces moyens ont été effectivement trouvés : de nombreuses activités ont été menées en ligne.

Que fait l'Union européenne pour le secteur culturel européen en ces temps très difficiles ?

Tout d'abord, l'Union européenne a un rôle de coordination et de complémentarité dans le domaine de la culture. Elle n'a pas de mandat pour la culture en tant que telle. La culture reste du ressort des États membres. Le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne précise que l'Union peut coordonner et soutenir les États membres dans les domaines d'activité où elle le fait mieux que les pays individuels. Par exemple, il existe certains programmes qui encouragent les échanges culturels entre les États membres - *Europe créative* en est l'exemple le plus évident. Sous cette égide, il y a des initiatives comme les Capitales européennes de la culture, qui connaît un grand succès. Parallèlement, [une stratégie de l'Union pour les relations culturelles internationales a été lancée en 2016](#), et cela a porté des fruits : l'Union a commencé à s'engager activement dans les relations culturelles extérieures ces dernières années. Toutefois, par rapport aux sommes disponibles

pour d'autres programmes, la part des dépenses culturelles dans le budget global de l'Union reste très faible.

Dans le contexte de la crise actuelle, les gouvernements ont pris des mesures pour soutenir les acteurs culturels dans leur pays. Mais l'Union a également agi, par exemple en lançant la plateforme [Creatives Unite](#). Cette plateforme comprend à la fois une collection de liens vers des documents, des événements diffusés en ligne, mais aussi des appels à projets afin que les opérateurs culturels puissent demander des financements. Nous avons tous été témoins : les discussions sur la manière dont la culture peut être incluse dans le plan de relance de l'Union se sont avérées très difficiles. Nous devons toutefois noter que des progrès ont été réalisés grâce à [une résolution du Parlement européen](#).

Justement, par rapport au Cadre financier pluriannuel et au plan de relance, que pensez-vous de l'accord trouvé ? Est-il suffisant pour faire face aux défis auxquels les acteurs culturels sont confrontés ?

Si nous considérons que l'Union est un projet culturel qui veut rassembler les citoyens, alors la culture a été très peu prise en compte dans ce budget. Le Parlement européen - soutenu par le secteur culturel - a eu raison de demander le doublement du budget pour *Europe créative*. S'il est vrai que tous les ministres de la culture sont d'accord pour que le budget de la culture soit augmenté, cela ne semble certainement pas une priorité pour tous les dirigeants européens. J'ajouterai aussi que le programme *Europe créative* n'est pas le seul qui est pertinent. Il est important de penser à la

[1] EUNIC est le réseau des instituts culturels nationaux de l'Union européenne et des pays associés. Créé en 2006, EUNIC compte 36 membres représentant 28 États et est présent dans plus de 150 pays avec plus de 2000 établissements et des milliers de partenaires locaux.

« Cette crise exceptionnelle doit nous inciter à réfléchir à la manière dont nous voulons façonner la culture à l'avenir »

culture dans les différents programmes et domaines, y compris la science, l'innovation et la numérisation, ainsi que l'action extérieure, la coopération et le développement, où la culture peut jouer un rôle. Bien sûr, *Europe créative* est, en grande partie, LE programme pour la culture, et si son budget venait à rétrécir, alors il y aurait moins de financements pour ce secteur innovant et dynamique qu'est la culture, qui prospère grâce à l'implication de la société civile. Il faut noter aussi que le secteur culturel est très fragile, comme cela a été mis en évidence par la crise de Covid-19. Dans le secteur culturel, les organisations et les initiatives sont généralement très petites. Sensibiliser à l'importance de la culture n'est pas une tâche facile, et c'était le cas pour le plan de relance. Bien sûr, les États membres peuvent utiliser les ressources de ce fonds pour soutenir les secteurs de la culture, mais ce n'est pas obligatoire. Cela signifie que les acteurs doivent être très actifs au niveau national et local pour obtenir une part des fonds.

Qu'entendez-vous par « l'Union est un projet culturel » ?

Nous pouvons raconter l'histoire de l'Union comme une histoire d'unification économique et du développement d'une industrie commune, de l'acier et du charbon. Mais cela ne rendrait pas justice au projet européen qui est, avant tout, un projet de paix. Et pour moi, la paix, c'est apprendre à se connaître, à se comprendre, à échanger des idées et apprendre l'un de l'autre. Tout cela peut se réaliser grâce à la culture. À travers les années, nous nous sommes concentrés sur l'élimination des frontières, ce qui est très positif. Il existe une monnaie unique dans 19 États membres et les citoyens européens peuvent travailler partout dans l'Union. Nous avons gagné tous ces privilèges et pourtant je crains que nous ayons oublié qu'au centre du projet européen il y a le rapprochement des peuples. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le budget de la culture est si petit. Mais s'engager les uns avec les autres, accroître les échanges artistiques entre les pays, c'est à mon avis une manière d'y parvenir.

Apprendre à se connaître et échanger est d'autant plus difficile en ce moment en raison des restrictions sanitaires. Quel est l'impact des

restrictions à la libre circulation sur le secteur culturel ?

Le secteur culturel est interconnecté au niveau mondial depuis longtemps. Actuellement, les échanges sont paralysés en raison de la pandémie et des restrictions de voyage mises en place. Les événements ont été annulés, soit maintenus en ligne. Les restrictions sont plus strictes pour les concerts, les théâtres, qui impliquent de grands rassemblements de personnes. Mais je pense que le secteur culturel ne serait pas aidé simplement du fait que nous puissions voyager et nous déplacer à nouveau. En tant que société, nous avons besoin de rencontrer des personnes, d'apprendre et échanger entre nous. La culture a un aspect vivant particulièrement fort : vous vous impliquez dans une histoire, un récit, un spectacle. Il est tout à fait possible d'organiser des événements culturels intéressants autrement. À l'heure actuelle, il y a aussi l'immense avantage de faire de la culture en ligne : vous pouvez interagir avec des gens de différents milieux, de différents pays qui vivent différemment. J'observe qu'il y a maintenant plus de possibilités de participer à des événements qui se déroulent à Tokyo ou au Burkina Faso, par exemple. Il y a donc aussi une grande opportunité dans tout cela : il devient possible de participer à des événements en ligne auxquels on n'aurait peut-être pas eu accès autrement.

Comment évaluez-vous le risque d'une diminution des dépenses culturelles des ménages privés en Europe, d'une part parce que les gens ne peuvent plus sortir, d'autre part parce qu'ils n'ont plus les moyens ?

C'est une question intéressante, mais, dans certains cas, la consommation des produits culturels a augmenté. Beaucoup plus de films et de séries télévisées ont été diffusés en streaming et téléchargés pendant les périodes de confinement. Des fonds qui auraient pu être dépensés auparavant pour des billets de cinéma sont allés vers des produits culturels qui pouvaient être consommés à la maison. Il en va de même pour le marché du livre. Qui en souffre ? Bien sûr, les théâtres, les salles de concert, les cinémas - en d'autres termes, tout ce qui a un aspect vivant. S'il n'y a pas de soutien extérieur, de nombreuses initiatives culturelles vont disparaître

et de nombreux artistes devront se tourner vers d’autres sources de revenus. Il faudra certainement un peu de temps pour que de nouvelles façons d’aborder la culture s’imposent. J’attends en fait que nous trouvions, après la crise, des approches pour reconstruire, rendre l’industrie culturelle plus équitable, avec moins d’exploitation et moins de sous-tarification. La crise peut être utilisée à cette fin. La normalité des événements en direct et des salles de concert pleines reviendra.

Un tournant majeur dans l’intégration européenne est le départ du Royaume-Uni. De quelle manière le Brexit a un impact sur le secteur culturel européen ?

Le secteur culturel est très affecté par le fait que les échanges culturels avec le Royaume-Uni n’existeront plus à l’avenir, ou seront diminués. Le fait que le gouvernement britannique ait annoncé son retrait de *Europe créative* et qu’il n’ait pas exprimé son intérêt à poursuivre une coopération étroite avec l’Union dans les domaines de la culture et de l’éducation n’aide pas. Il existe des initiatives culturelles – tant sur le continent qu’au Royaume-Uni – pour intensifier ces relations culturelles. La Fondation européenne de la culture, par exemple, a été particulièrement active dans ce domaine. Il en va de même pour les Instituts culturels. Les membres d’EUNIC au Royaume-Uni sont conscients de leur responsabilité pour garantir qu’il n’y ait pas de déclin de la coopération au niveau des acteurs culturels et de la société civile. À cet égard, les Instituts culturels peuvent constituer un pont pour les citoyens britanniques, mais aussi pour les praticiens de la culture, afin de continuer à participer à ces échanges avec la scène culturelle européenne. Début septembre, 250 organisations culturelles et créateurs ont signé une lettre adressée au secrétaire d’État britannique chargé du numérique, de la culture et des médias, lui demandant d’œuvrer pour que le Royaume-Uni reste dans *Europe créative*. La culture a le potentiel de développer la compréhension, le contact et la confiance. À cet égard, la culture est susceptible d’avoir un rôle majeur à jouer dans la future relation entre l’Europe et le Royaume-Uni.

Une politique culturelle européenne est-elle possible dans le cadre institutionnel européen actuel ?

Ce qu’il faut avant tout, c’est une prise de conscience de l’importance de la culture. La culture est trop souvent absente des débats des chefs d’État et de gouvernement. Heureusement, il y a eu récemment l’initiative européenne *Bauhaus*. Afin de faire entrer la culture dans les politiques de l’Union au sens large, il serait probablement nécessaire de sensibiliser à l’importance de la culture. Souvent, le niveau national est en conflit avec le niveau européen. Le réflexe est de s’assurer que sa propre culture, sa propre langue sont protégées et promues, mais la simultanéité est possible à de nombreux niveaux. Je peux habiter dans ma ville et me voir comme - dans mon cas - une Bruxelloise, toute en restant Allemande et en même temps me sentir Européenne. Pour moi, ce n’est pas du tout une contradiction, mais un échange productif. Et je crois que cela peut être vrai à tous les niveaux. Cependant, je comprends la logique de confier le mandat pour la culture aux États membres. Qui est le mieux placé pour décider de la bibliothèque à soutenir et du théâtre ou de la galerie d’art ? Cela doit être décidé au niveau le plus proche de la population. Il serait insensé de diriger le Festival de Salzbourg ou l’Opéra de Paris depuis Bruxelles. Mais je suis convaincue que les projets d’échanges culturels, par exemple, la mobilité et l’échange d’artistes, les initiatives comme *les Capitales européennes de la culture* ou *Espaces européens de la culture* (*European Spaces of Culture*) sont nécessaires. Quand on regarde le budget que reçoivent ces initiatives, il y a encore beaucoup de marge de progression. Par exemple, les Capitales européennes de la culture ne disposent pas d’un programme de suivi et de mise en réseau, qui pourrait être encouragé. L’Union et les États membres peuvent établir une relation fructueuse dans les domaines des droits d’auteur et de l’intelligence artificielle liés à la culture. Ou encore, examiner ensemble l’éducation à la culture, le patrimoine culturel, etc.

Quand on parle de la culture, existe-t-il une approche européenne, qui refléterait la diversité des États-membres ?

« Cette crise exceptionnelle doit nous inciter à réfléchir à la manière dont nous voulons façonner la culture à l'avenir »

La culture est diverse en soi. Dans ce sens, il n'y a pas de « culture nationale ». L'objectif devrait être de promouvoir cette diversité. Ce qui est unique en Europe, ce sont nos valeurs, telles que la liberté, la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté scientifique, etc. Un point que nous, *EUNIC*, avons également dans nos statuts est l'engagement en faveur d'un secteur culturel qui a une voix indépendante, des meilleures ressources financières et un meilleur cadre structurel. Ces éléments peuvent traduire une approche culturelle européenne. C'est un espace unique que nous avons créé en Europe, même s'il y a des tendances qui cherchent à restreindre ces libertés. Dans l'ensemble, l'Europe représente un grand ordre libéral dans le monde entier. Cet aspect constitue l'approche commune d'une politique culturelle européenne.

Cela pourrait également être lié au concept d'identité européenne, que le président français Emmanuel Macron a évoqué à plusieurs reprises. Dans quelle mesure ces deux concepts sont-ils liés : l'identité européenne et la culture européenne ?

Ma compréhension de l'identité européenne est qu'elle est constituée de différentes identités qui se juxtaposent. Pour moi, ce qui est intrinsèque à notre espace européen, c'est la liberté, mais aussi la solidarité, précisément parce qu'il y a des valeurs sur lesquelles on peut s'entendre comme la paix. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Union européenne existe.

Vous soulignez fréquemment qu'une approche ascendante (bottom-up) s'impose de plus en plus sur la scène culturelle européenne. Pourriez-vous expliquer en quoi elle consiste et ce qu'elle signifie pour l'Union ?

Lorsque nous parlons d'approche ascendante, nous faisons référence à la coopération culturelle transfrontalière. Elle peut être liée aux objectifs de développement durable des Nations unies et, plus généralement, aux discours qui existent sur le développement et la relation « Nord – Sud ». Il est avéré que la collaboration avec nos partenaires est plus efficace quand elle se réalise sur un pied d'égalité dans le cadre d'une relation fondée sur le dia-

logue. De cette façon, nous essayons de construire des relations pacifiques, basées sur la confiance. Dans cette approche ascendante, il est important de décider de la meilleure façon de mener les activités là où elles ont lieu. Les décisions relatives aux activités culturelles doivent donc être prises en collaboration avec les partenaires locaux. Cela est inscrit dans la stratégie de l'Union pour les relations culturelles internationales. À mon avis, le principe selon lequel l'attribution des fonds ne devait pas être décidée dans une capitale éloignée est universel. Une grande partie du pouvoir de décision peut et doit être transféré à des niveaux de proximité. En matière de politique culturelle, il est toujours judicieux que les programmes soient mis en place de telle sorte que les personnes qui sont directement confrontées aux problèmes en question et qui sont directement impliquées dans la pratique en décident.

Vous avez souvent mentionné l'importance de la culture dans les relations internationales. Quel rôle joue la culture européenne dans la politique étrangère de l'Union et son soft power ?

C'est un grand sujet. À cet égard, nous parlons de relations culturelles, et moins de diplomatie culturelle ou de *soft power*. [La stratégie de l'Union de 2016](#) est une stratégie très progressiste dans la mesure où elle est fondée sur des valeurs plutôt que sur des domaines d'action spécifiques. Cette stratégie porte également sur la solidarité mondiale, qui est au cœur de nos activités culturelles. L'image de l'Europe dans le monde peut s'améliorer si nous adoptons ces valeurs et apprenons les uns des autres, si nous sommes à l'écoute de l'autre. Cette approche contraste peut-être avec d'autres domaines politiques. C'est Federica Mogherini, ancienne Vice-présidente de la Commission et Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui a introduit cette approche culturelle dans la politique étrangère de l'Union. Nous essayons de faire en sorte que les effets positifs de cette approche aient un impact sur la prévention des conflits et le développement socio-économique des pays partenaires. Nous essayons d'attirer l'attention afin que l'Union s'implique davantage dans cette direction, car cela permettra de rassembler. Certains pays le font déjà plus activement. La France et l'Allemagne ont des approches très distinctes en

« Cette crise exceptionnelle doit nous inciter à réfléchir à la manière dont nous voulons façonner la culture à l'avenir »

matière de relations culturelles. A cet égard, l'Union a encore du chemin à parcourir. Elle n'utilise pas vraiment ces instruments culturels à leur juste valeur et elle n'est peut-être pas suffisamment consciente de leur réel pouvoir.

Outre toutes les difficultés que cette crise crée dans le secteur culturel, quels résultats positifs en tirer pour la coopération européenne ? Y a-t-il des effets positifs et nouveaux ?

Ce moment peut être saisi pour essayer de nouveaux formats, pour comprendre les spécificités de l'espace numérique, et déterminer à quel point il est utile pour le secteur culturel. La question des droits d'auteur est fondamentale. En même temps, la possibilité d'atteindre un public mondial est intéressante. Tous les praticiens de la culture doivent se poser des questions comme celle de savoir ce que signifie être en « compétition » avec les théâtres, opéras ou opérateurs du monde entier. Le voulons-nous ou non ? Devons-nous alors nous concentrer sur l'aspect social ? Qu'est-ce que cela signifie ?

De plus, cette crise exceptionnelle doit nous inciter à réfléchir à la manière dont nous voulons façonner la culture à l'avenir. Le travail culturel porte un regard critique sur le monde - ce qui est souhaitable - et parfois sur ses propres structures. Un autre aspect important est la coopération équitable : de nombreux musées ne paient pas de droits aux artistes qu'ils exposent, arguant que la valeur ajoutée vient d'une visibilité accrue. Cela est problématique, car personne ne peut vivre de la visibilité. La crise actuelle pourrait être l'occasion de réfléchir à ces questions. C'est aussi une chance de pouvoir les lier aux questions comme

la durabilité et notre impact sur l'environnement. Comment organiser la mobilité et la culture sans trop voyager ? Beaucoup de ressources sont gaspillées dans le processus. Comment faire de l'art, l'exposer et l'amener à un public avec une empreinte écologique plus faible ? Ce sont des questions que nous pouvons nous poser dès maintenant.

Cet entretien a été réalisé par Stefanie Buzmaniuk le 11 septembre 2020. Il a été actualisé pour prendre en compte l'accord trouvé le 10 décembre sur le cadre financier pluriannuel.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.